



06 Actualités
Espaces verts



16 Echos
Retour sur les festivités de Noël



31 Sport
SEP Cyclisme

Les Pavillons *infos*

N°122 Février 2021

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Square de la bibliothèque



Résidence seniors

PROJETS
2021



Extension de l'École Jean Macé



Crèche Les Moussaillons



VOTRE
3 PIÈCES
 À PARTIR DE
986 €/MOIS⁽¹⁾



AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

La Promenade d'Aristide

À proximité des transports**

Appartements neufs du 2 au 4 pièces

Avec balcons, loggias et terrasses aux vues dégagées



COGEDIM

**VOUS VERREZ
 LA DIFFÉRENCE**

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

GRUPE ALTAREA



*Catégorie promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr. **Source : Google Maps.

(1) Voir conditions sur cogedim.com ou en espace de vente. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 81400 55. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : Infime. L'illustration présentée est une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste, en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires à Cogedim notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Conception et rédaction : illuio.fr - Janvier 2021.

> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Projets 2021
- Travaux de voirie
- Environnement – Espaces verts
- Prévention, sécurité : bilan 2020
- Centre de loisirs
- Mission locale
- Ouverture de la résidence seniors
- Infos COVID-19
- Animations de Noël

> **ÉCHOS** page **18**

> **CULTURE** page **20**

> **ASSOCIATIONS** page **26**

> **SPORT** page **30**

> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



Covid-19

En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos février 2021

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
0676610844



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°122 Février 2021.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21



Communication
en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs - Excepté en juillet et en août pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981



FOUCAULT

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE

TÉL. : 01 48 50 01 47

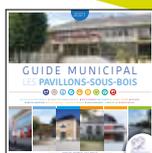
**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



**Nous recherchons pour nos clients
APPARTEMENTS / PAVILLONS / TERRAINS À BÂTIR
ESTIMATIONS GRATUITES**

Accompagnement et suivi de dossier par notre équipe



25, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons sous Bois



Pour tous ceux qui pousseront la porte, aucune inquiétude, masques, gel et gants seront à votre disposition. Ces mesures seront couplées avec le port de surchaussures dans le cadre des visites. Enfin tous nos bureaux sont équipés d'un plexiglass afin de garantir une sécurité supplémentaire.



01.48.02.00.21

Profitez de notre expérience et de notre professionnalisme !

L'immobilier est notre métier, c'est aussi notre passion !

Madame, Monsieur, Cher(e)s Pavillonnais,

Pour ce premier numéro de votre journal municipal de l'année, je tiens, au nom du conseil municipal, à vous présenter, du fond du cœur, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour cette année 2021, en espérant qu'elle soit plus sereine que l'année 2020 qui a été catastrophique sur bien des points. Je forme le vœu que nous poursuivions, ensemble, nos efforts pour sortir de cette crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien. Ce virus a, certes, creusé les inégalités et mis en lumière les grandes difficultés des plus fragiles d'entre nous – et je m'engage à faire le maximum pour les aider et les soutenir – mais elle a aussi, fort heureusement, révélé un bel élan de solidarité et de générosité sur notre territoire. Ensemble nous nous en sortirons. Continuez à être vigilants et à prendre soin de vous et de vos proches en attendant de meilleurs lendemains.

Par ailleurs, je sais que beaucoup d'entre vous s'interrogent sur les chantiers de construction qui se tiennent actuellement. La ville des Pavillons-sous-Bois est très attractive et les promoteurs immobiliers se disputent les parcelles disponibles en proposant, le plus souvent, des prix défiant toute concurrence aux propriétaires privés qui souhaitent vendre leurs biens. C'est la raison pour laquelle, afin d'éviter le « bétonnage » de la ville et la saturation de nos écoles, nous avons renforcé notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour orienter les constructions nouvelles sur la Nationale 3, qui a bien besoin d'être revalorisée, et sur les avenues Victor Hugo et Jean Jaurès afin d'y installer des commerces attrayants et de qualité. Je souhaite que la ville s'engage dans la lutte contre l'habitat indigne mais également en termes de revalorisation architecturale de certains axes de circulation majeurs quelque peu dégradés, tout en s'appliquant à respecter, autant que faire se peut, les objectifs fixés par la loi SRU relatifs à la construction de logements sociaux.

Enfin, je vous le dis à nouveau, je continuerai à lutter sans relâche contre les incivilités qui empoisonnent la vie et le quotidien des Pavillonnais. Je constate encore beaucoup trop de comportements répréhensibles, de jets de débris, de déjections canines, ou encore, de non-respect des consignes sanitaires. Une large campagne d'affichage sur le sujet – rappelant d'ailleurs le montant des amendes forfaitaires correspondantes – est en préparation. J'ajoute que notre police municipale a reçu la consigne de verbaliser systématiquement ces abus pour que ces comportements inadmissibles cessent. Ça suffit !

Je reste, vous le savez, sur ces sujets comme sur d'autres, à votre entière disposition. Prenez bien soin de vous.

Bien sincèrement

**Votre maire
Katia COPPI**



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale



*Je forme le vœu
que nous
poursuivions,
ensemble,
nos efforts pour
sortir de cette
crise sanitaire qui
bouleverse notre
quotidien.*



➤ Projets 2021

➤ Petite enfance : ouverture prochaine de la crèche Les Moussaillons



Les anciens bâtiments de la colonie de la Villette, situés sur les bords du canal, sont en cours de rénovation et accueilleront prochainement la crèche « Les Moussaillons ». Construite sur une surface totale de 600 m², au sein du nouveau quartier, cette structure aura une capacité de 45 places et ouvrira ses portes au printemps.

Des locaux adjacents ont été créés pour accueillir l'association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois.

➤ Fonctionnement

La crèche « Les Moussaillons » a été construite pour accueillir 45 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, en accueil régulier à temps complet ou à temps partiel.

Ce nouvel espace regroupera 3 sections qui auront pour mission de recevoir les enfants, de favoriser leur éveil dans le respect du rythme et du développement de chacun. Comme dans chaque structure de la ville, une attention particulière sera portée à la qualité des repas et sera assurée par le prestataire API.

➤ Calendrier d'ouverture

Le projet est en cours de finalisation et doit préalablement obtenir les autorisations d'ouverture par différents organismes. Le calendrier annoncé est donc susceptible de connaître des modifications.

- Date de livraison du bâtiment à la ville : 1^{er} trimestre 2021
- Date d'ouverture envisagée : 2^{ème} trimestre 2021

Pour être opérationnelle, dès que les autorisations d'ouverture auront été validées, la ville a d'ores et déjà lancé les procédures de recrutement pour constituer une équipe composée :

- d'un(e) directrice éducatrice de jeunes enfants,
- d'un(e) adjointe infirmière (puéricultrice),
- d'un(e) secrétaire,
- d'un(e) psychologue et d'un médecin,
- d'agents auprès des enfants : auxiliaires de puériculture, agents sociaux, éducateurs de jeunes enfants.

➤ Modalités d'inscriptions

Comme dans les autres structures de la ville, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants en crèche doivent prendre contact avec le secrétariat des Petits Voyageurs, par téléphone au 01 48 96 28 11. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

➤ Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- pièce d'identité des parents.

➤ Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste et en fonction du nombre de places disponibles par tranche d'âge.

Une CAMA exceptionnelle aura lieu, dès confirmation de la date d'ouverture, à partir de la liste de la CAMA du mois janvier.



Les futurs locaux de l'ASP

➤ Extension de l'école Jean Macé

La construction de la seconde partie de l'école élémentaire Jean Macé a débuté avec la démolition des bâtiments présents sur la parcelle, située allée du Colonel Fabien.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'une surface totale légèrement inférieure à 1 000 m², répartie sur 3 niveaux. Le rez-de-chaussée accueillera une grande salle de 120 m² qui pourra être divisée en deux classes si cela s'avère nécessaire, des locaux techniques, des sanitaires, le bureau de la directrice, une salle des maîtres et une loge de gardien.

Trois salles de classe, des sanitaires et des rangements sont prévus à chaque étage.

L'ouverture de l'extension est envisagée, sous réserve du bon déroulement du calendrier prévisionnel, en septembre 2022.



➤ Square de la bibliothèque

Les travaux du square de la bibliothèque ont débuté et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai. Comme nous vous l'avons annoncé, il s'agit de réaménager le square de la bibliothèque dans sa partie située du côté de l'allée Jules Auffret. Les aires de jeux seront entièrement refaites afin de proposer aux enfants de nouveaux équipements installés sur un sol souple. De nouveaux mobiliers urbains et luminaires sont aussi prévus pour permettre à chacun de pouvoir profiter du square.

Les espaces verts seront, eux aussi, entièrement renouvelés et de nombreuses plantations seront réalisées : arbres, arbustes, gazon, végétaux, vivaces. Un arrosage automatique sera également installé.

Pour financer ce projet, la ville a sollicité des subventions auprès de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France et du SIPPAREC.



➤ **Budget total estimatif: 222 665 € HT**

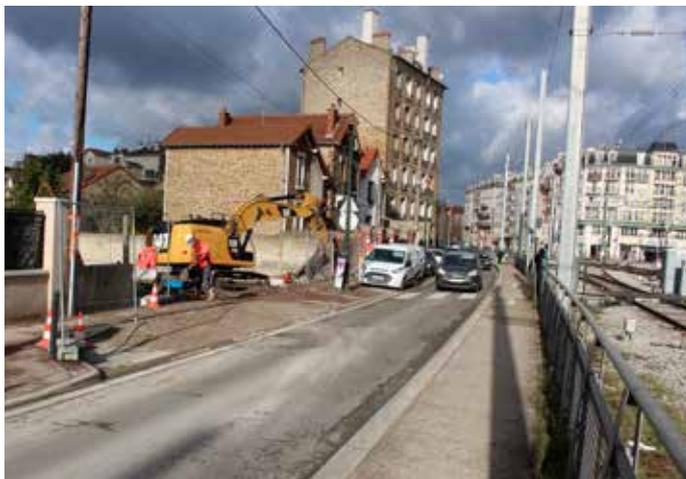
Subventions :

- **Métropole du Grand Paris:** 15 721 €
- **SIPPAREC:** 1 143,33 €
- **Région Île-de-France:** 111 665 €

> Travaux voirie

> Création d'un parking

Île-de-France Mobilité aménage actuellement un parking de 17 places sur une parcelle située au niveau du 191, boulevard Pasteur. Cet espace, où le stationnement sera payant, a pour but de faciliter l'accès des usagers des transports à la Gare de Gargan.



> Allée Robillard



Des travaux d'aménagement ont été réalisés devant l'école Robillard afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'établissement scolaire. Une chicane et un élargissement de la chaussée ont été créés afin de ralentir la vitesse des automobilistes. Devant l'école, un espace plus large a aussi été aménagé pour permettre un meilleur accueil des parents et de leurs enfants.



> Avenue Albert Thomas

À la suite d'un effondrement du réseau départemental d'assainissement, l'avenue Albert Thomas, à la limite de la ville de Bondy, a été fermée à la circulation entre le 11 décembre 2020 et le 8 janvier 2021. Pendant toute la durée des travaux, la circulation a été déviée, mais l'accès aux riverains a été maintenu. Un groupe électrogène et une pompe ont dû être installés temporairement afin d'assurer les écoulements des eaux usées.

> Allée Micheline

La ville a consacré un budget de 64 500 € pour effectuer, le 1^{er} et le 2 février 2021, une réfection de la chaussée.

> Rappel : plan neige



En cas de chute de neige ou de verglas, même si les services de la ville assurent le sablage des voies publiques, il appartient aux riverains de déneiger le trottoir situé devant leur propriété, conformément à la loi portant obligation aux riverains pour l'enlèvement des neiges et des glaces.

Les propriétaires d'immeubles, de pavillons, les syndicats de copropriétaires et les commerçants peuvent voir leur responsabilité civile engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

> T Zen 3

Les travaux de dévoiement des réseaux se poursuivent sur le trajet du futur T Zen 3 et concernent principalement les secteurs de l'avenue Victor Hugo et de l'avenue Aristide Briand. Du 8 au 26 février, une intervention est prévue à l'angle de l'allée Émile Zola et de l'avenue Aristide Briand afin d'assurer le dévoiement des réseaux de gaz. Une déviation sera mise en place, en journée, sur le tronçon compris entre l'allée du Chevalier de la Barre et l'avenue Aristide Briand.



➤ Environnement – Espaces verts

➤ Allée Robillard

Après une première phase consacrée à l'abattage des arbres malades, sur l'allée Robillard, la ville a réalisé la plantation de 139 arbres de type Tulipier de Virginie.

Cette démarche intervient dans le cadre des opérations de plantation, revalorisation et intégration de la nature en milieu urbain et représente un budget total de 158050 €.

La Métropole du Grand Paris a financé une partie des plantations en attribuant à la ville une subvention d'un montant de 79017 €. Des protections seront prochainement installées pour empêcher les véhicules qui se stationnent de percuter les pieds des arbres.



Budget total espaces verts-allée Robillard : 158050 €



• **Ville des Pavillons-sous-Bois: 79033 €**



• **Subvention Métropole du Grand Paris: 79017 €**

➤ Allée Pierre et Marie Curie

Courant janvier, une nouvelle phase de plantation de 35 arbres de type Liquidambar a eu lieu allée Pierre et Marie Curie. Le budget global est de 39750 € et la ville a reçu une subvention de la Métropole du Grand Paris d'un montant de 19866 €

➤ Allée de Bragance

La SNCF est intervenue pour procéder à des plantations sur le secteur de Bragance, proche de la ligne du T4. Des Prunus et des Charmes ont été plantés récemment et les espaces verts situés dans l'allée de Bragance ont été réaménagés. La pose du gazon sera effectuée courant mars et un arrosage automatique a d'ores et déjà été installé.



➤ Élagage-Abattage des arbres

Depuis deux ans un spécialiste arboricole intervient sur le territoire de la ville afin d'analyser la santé des arbres, d'évaluer les risques de chute et d'établir un diagnostic phytosanitaire.

Certains arbres sont vieillissants et doivent faire l'objet d'un suivi régulier, tandis que d'autres peuvent sembler sans risque, à l'œil nu, mais présentent en réalité des dangers, dus au pourrissement intérieur du tronc.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de leur mauvais état, comme la prolifération de divers insectes à cause du réchauffement climatique (Mineuse du Marronnier, Tigre du Platane...) ou encore la présence de champignons divers selon les variétés d'arbres.

Pour favoriser le développement des arbres, la ville étudie de nouvelles modalités afin d'organiser la campagne d'élagage. Dès cette année, celle-ci se

déroulera à l'automne entre les mois de septembre et novembre et le type de taille pourra lui aussi être adapté et ne plus être uniforme, en rideau, mais en port libre.



Dégâts provoqués par la mineuse du marronnier

> Prévention, sécurité et lutte contre les incivilités : bilan d'activité 2020

La sécurité est au cœur des priorités de la ville. Chaque jour, la police municipale s'efforce d'intensifier ses actions pour assurer leurs missions de prévention de l'ordre public et de surveillance du territoire des Pavillons-sous-Bois. Placée sous l'autorité du Maire et sous le contrôle administratif du Préfet, la police municipale veille au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique sur le territoire.

Depuis plusieurs années, la ville a engagé de nombreuses actions pour renforcer les effectifs de la police municipale et doter ses équipes de nouveaux moyens.

> Évolution des effectifs de la police municipale aux Pavillons-sous-Bois

2018

12 policiers municipaux
12 agents de surveillance de la voie publique

2019

17 policiers municipaux
8 agents de surveillance de la voie publique

2020

19 policiers municipaux
9 agents de surveillance de la voie publique

2020

Recrutement du premier **agent de police cynophile.**

Le recrutement d'un agent cynophile permet d'assister et de sécuriser les effectifs de police lors de leurs interventions et plus particulièrement lors des patrouilles qui se déroulent en soirée.



> Développement des moyens

2009

Mise en place de la **vidéoprotection**.
En 2021, la ville procédera à la modernisation des équipements de vidéoprotection.

2017

Armement légal des agents de la police municipale. Chaque année, tous les agents suivent des cursus de formation pour le maniement des armes et la pratique du tir. Aux Pavillons-sous-Bois, les sessions de formation vont au-delà des obligations réglementaires.

2019

Les agents sont dotés de **caméras-piétons** et équipés de **nouveaux équipements de protection individuelle**.

2020

Acquisition de **2 véhicules de patrouille**.

Pour aider à financer les équipements, la ville a obtenu des subventions de la Région Île-de-France dans le cadre du « Bouclier de sécurité ».

> Bilan des actions de l'année 2020

Lutte contre les incivilités, contrôle de la circulation et du stationnement, prévention routière, assistance aux personnes en danger, les missions de la police municipale sont très vastes et nécessitent sa présence 7 J/7. Les équipes interviennent du lundi au vendredi de 8 h à minuit, le samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 14 h.

L'année qui vient de s'écouler revêt un caractère particulier en raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement qui ont conduit les agents de la police municipale à adapter leur organisation et leurs actions sur le terrain. En 2020, plus de 2000 contrôles ont été réalisés pour veiller au respect des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur.



> Nombre d'interventions de la police municipale

2019

5412 dont 119 personnes appréhendées par la police municipale

2020

6208 dont 325 personnes appréhendées par la police municipale

Interventions : + 14,7%

Malgré la crise sanitaire et les périodes de confinement, les interventions et le nombre de personnes appréhendées sont en augmentation.

> Police municipale et Police nationale : quels sont leurs rôles ?

Le rôle de la police municipale et de la Police nationale diffèrent, tant par leurs missions, que par leur périmètre d'action. Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale assure des missions de police administrative et judiciaire et agit dans les limites des pouvoirs de police du Maire, uniquement sur le territoire de la commune.

La Police nationale dépend du Ministère de l'Intérieur et ses missions s'articulent autour de 3 composantes : la sécurité et la paix publiques, la police judiciaire, le renseignement et l'information. À ce titre et contrairement à la police municipale, elle dispose d'un pouvoir d'investigation et d'enquête

➤ Opérations conjointes avec les services de sécurité

Au cours de l'année 2020, plusieurs opérations de sécurisation ont été menées conjointement avec des partenaires extérieurs :

- 9 opérations avec la RATP, afin d'effectuer des contrôles de tickets à la sortie des transports et des missions de surveillance générale.
- 16 opérations avec la Suge pour réaliser des contrôles à la sortie des Tram,
- 4 opérations avec le commissariat de Bondy dans le cadre des contrôles de vitesse ou de rassemblements de jeunes sur la voie publique.
- 3 opérations avec la DOPC pour effectuer des contrôles routiers.



Questions à Yvon Anatchkov

➤ Premier adjoint au Maire

délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des bâtiments

➤ Quelles sont les problématiques de sécurité les plus fréquemment signalées par les Pavillonnais ?

« L'essentiel des difficultés rencontrées aux Pavillons-sous-Bois concerne les incivilités, et particulièrement les attroupements de personnes qui consomment des substances illicites et troublent l'ordre public. La multiplication des commerces de type bar à chicha est aussi à l'origine de nombreuses nuisances, tout comme les petites épiceries qui enfreignent la loi en commercialisant de l'alcool, en dehors des heures d'ouverture autorisées, le soir.

Enfin, le non-respect des règles de stationnement et certains comportements irrespectueux engendrent des nuisances qui font l'objet de réclamations. Certaines personnes laissent leur véhicule en stationnement dans la rue en permanence sans les rentrer dans leur garage ou dans leur jardin et les déplacent tous les 15 jours. »

➤ Quelles seront les principales orientations pour l'année 2021 ?

« La lutte contre les incivilités et les trafics de substances illicites constituent notre priorité pour l'année à venir. Nous avons pour objectif d'accentuer nos actions sur le terrain en intensifiant les contrôles et en organisant des actions en collaboration avec la Police nationale. Depuis le mois de janvier, le commissariat de Bondy accueille un nouveau commissaire avec qui nous souhaitons poursuivre les actions de proximité pour améliorer la sécurité des habitants. »



➤ Sécurité en chiffres 2020

➤ **Nombre de réquisitions par les services judiciaires des images de la vidéoprotection :**

- 121 en 2019
- 130 en 2020

➤ Activités du service

➤ **Appels reçus au poste de la police municipale – réquisitions téléphoniques : 1676**

➤ **Mains courantes : 4896** (+500 par rapport à 2019)

➤ **Rapports : 1312** (1016 en 2019)

➤ **Surveillance Opération Tranquillité Vacances : 87** (142 en 2019).

L'épidémie de COVID a entraîné une diminution des départs en vacances.

➤ **Infractions au stationnement : 18502** procès-verbaux électroniques et **12406** dans le cadre du forfait post stationnement, réalisés par les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

➤ **Enlèvement de véhicules : 546** enlèvements - dont véhicules abandonnés et épaves.

➤ **Contrôles de vitesse : 19** opérations

➤ **Contrôles du respect des mesures sanitaires liées au COVID :**

plus de **2000** contrôles et **530** verbalisations

Police municipale
☎ 01 48 02 75 37

> Centre de loisirs: rappel du calendrier d'inscription

La Direction du service Enseignement gère l'organisation des centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. Si vous souhaitez que votre enfant soit inscrit au centre de loisirs, nous vous remercions de bien vouloir respecter le calendrier.

Si l'enfant fréquente le centre de loisirs les mercredis, une feuille d'inscription lui sera transmise par les Directions périscolaires pour chaque période de vacances scolaires. Cette feuille d'inscription devra ensuite être transmise à la Direction Enseignement, Jeunesse et Sports, dans le respect des dates indiquées.

> **Formulaire en ligne:** vous avez la possibilité de télécharger un formulaire directement sur le site internet de la ville: www.les-pavillons-sous-bois.fr, puis de le retourner à l'adresse courriel dédiée:

inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr

Si votre enfant ne fréquente pas encore les centres de loisirs, rendez-vous sur le site internet de la ville pour consulter le détail des formalités.

À noter: Pour être inscrit au centre de loisirs pendant les vacances scolaires, l'enfant doit être scolarisé.

DATES D'INSCRIPTION

VACANCES (jours d'ouverture des centres de loisirs)	Pour les enfants qui fréquentent déjà un centre de loisirs les mercredis*	Pour les enfants qui fréquentent un centre uniquement pendant les vacances*
> PRINTEMPS Du lundi 19 avril au 30 avril 2021	Du 3 mars au 19 mars 2021	Du 22 mars au 2 avril 2021
> ÉTÉ Du lundi 7 juillet au mardi 31 août 2021	Du 5 mai au 28 mai 2021	Du 31 mai au 18 juin 2021

*Dans la limite des places disponibles



Les enfants ont participé à la réalisation des nombreuses décorations du village de Noël



Direction de l'Enseignement

Tél. : 01 48 02 75 11/28

Accueil du public fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

> Mission locale: l'accueil des 16/25 ans

La Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours professionnel. Sa vocation est de rendre les jeunes acteurs de leur insertion.

La découverte ou la confirmation d'un métier sont favorisées par un stage d'immersion dans une entreprise partenaire, souvent locale. Le stage a pour objectif de faciliter la rencontre entre un jeune en devenir et un employeur désireux de transmettre des savoir-faire et des valeurs.



Ousseynou et Alexandre sont deux jeunes, inscrits à la Mission locale, qui répondent à cette question:

> **Pourquoi faire un stage?**

Ousseynou (19 ans): « Je possède un diplôme d'intégrateur et développement WEB. J'ai fait un stage dans la préparation de commande et développement e-commerce pour la marque Designers-Factory (Société Anila) pour découvrir un nouveau secteur d'activité. Grâce à ce premier stage, j'ai acquis des nouvelles compétences sur wordpress et photoshop ».

Alexandre (19 ans): « Selon moi, c'est pour connaître son projet professionnel et se retrouver dans la société. Je voulais découvrir le métier de préparateur de commande, car j'hésite entre plusieurs projets. Durant ce stage, j'ai appris à m'ouvrir aux autres, j'ai repris confiance et j'ai découvert une entreprise d'e-commerce. Le rythme du travail m'a stimulé pour reprendre mes idées et mes projets ».

L'entreprise Anila est une enseigne d'e-commerce spécialisée en mercerie et patrons de couture installée à Villemomble.

Alexandra Siodmak, sa gérante, est conquise par le partenariat avec la Mission locale.

Alexandra Siodmak, s'exprime sur son expérience de tutrice:

« Cette expérience avec Ousseynou et Alexandre m'a vraiment plu, tant au niveau de la convivialité qu'au niveau de l'aide qu'ils ont pu m'apporter. Je suis très satisfaite d'avoir pu également répondre à leurs attentes, il y a eu un vrai travail d'équipe durant ces deux semaines.

Je n'avais pas encore d'employés, je n'ai un local professionnel que depuis 4 mois et cette synergie m'a confortée dans l'intérêt de prendre un apprenti à mes côtés. C'est pourquoi, j'ai décidé d'embaucher Alexandre en contrat d'apprentissage, il m'aide beaucoup et je lui permets également de reprendre les cours. Tout est bien qui commence bien! »



Contact :

Mission locale intercommunale

Antenne des Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 45 39

> Ouverture de la résidence seniors

sur les bords du Canal de l'Ourcq



La construction de la nouvelle résidence dédiée aux seniors, située 67-69, allée du Colonel Fabien, sera terminée dans quelques semaines et pourra accueillir de nouveaux résidents dans un cadre chaleureux, à proximité du Canal de l'Ourcq.

81 logements, allant du studio au T2, sont proposés à la location aux personnes retraitées, qui souhaitent rester indépendantes mais entourées.

L'objectif de cette résidence est de favoriser « le bien vieillir » et prévenir la perte d'autonomie des seniors en maintenant des liens sociaux et en luttant contre l'isolement. Pour mener à bien cette mission, le bailleur, la société LOGIREP, proposera aux résidents, grâce à la présence d'un gardien régisseur, un panel de services et veillera à la recherche de solutions pour favoriser la solidarité intergénérationnelle.

Un espace de détente a été spécialement conçu afin de proposer des services, comme le coiffeur, ou encore des activités physiques.

> Conditions d'accès

- Les résidents doivent être retraités.
- L'accès à la location au sein de cette résidence est réalisé en fonction d'un barème et soumis à un montant plafond de ressources.

> Modalités

La gestion des demandes de location est assurée par le service Logement de la ville.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, merci de bien vouloir envoyer un courriel à l'adresse suivante : **nathalie.cotteret@lespavillonssousbois.fr**, vous serez ensuite contacté par une personne pour vous détailler les modalités d'accès et vous présenter la résidence.



Service Logement

Tél.: 01 72 59 19 21

Courriel : nathalie.cotteret@lespavillonssousbois.fr

Mairie Annexe – Allée de Berlin.
Les Pavillons-sous-Bois

STOP

AUX INCIVILITÉS !

Les services municipaux luttent au quotidien contre les incivilités. La propreté et la préservation de notre cadre de vie sont l'affaire de tous.

Déchets sur la voie publique



Amende
68 €



Dépôts sauvages

Amende
de 68 €
à 75 000 €



Déjections canines

Amende
68 €

Comportements abusifs et répréhensibles



Consommation d'alcool sur la voie publique

Amende
38 €



Covid-19 : non-respect des règles sanitaires

Amende
135 €



Graffiti et affichage sauvage

Amende
de 3750 €
à 30 000 €

Incivilités routières



Stationnement anarchique et gênant

Amende
jusqu'à
135 €



Non-respect des feux et des panneaux Stop

+ Retrait
de points

Amende
à partir de
90 €



Excès de vitesse

+ Retrait
de points

Amende
à partir de
90 €

➤ Infos COVID-19

➤ COVID-19 : centres de vaccination en Seine-Saint-Denis

Malgré l'engagement de la ville depuis le début de la pandémie et sa capacité à mettre en place, efficacement et rapidement, un centre de dépistage, l'État n'a pas jugé utile d'ouvrir un centre de vaccination aux Pavillons-sous-Bois, alors que le CMS est prêt à l'accueillir.

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a interpellé le Préfet de la Seine-Saint-Denis et lui a adressé un courrier, afin qu'il autorise l'ouverture prochaine, nous l'espérons, de ce centre.

➤ Modalités de vaccination en vigueur au 29 janvier 2021*

*Certaines informations sont susceptibles d'évoluer entre la date à laquelle nous rédigeons cet article et la parution du magazine. La stratégie vaccinale, arrêtée par le ministre des Solidarités et de la Santé, vise à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins.

Conditions d'accès - phase 1

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités.

- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

➤ Lieux de vaccination

17 centres de vaccination ont ouvert leurs portes sur le département le 18 janvier 2021 et de nouveaux centres ouvriront en fonction du planning de livraison des vaccins. Ils accueillent les personnes âgées de plus de 75 ans ou les personnes à hauts risques (sous réserve d'une prescription par leur médecin traitant). Quel que soit votre lieu de résidence, vous pouvez choisir librement votre centre de vaccination, en fonction des disponibilités.

➤ Comment prendre rendez-vous

La vaccination se déroule uniquement sur rendez-vous

• Par téléphone

au numéro vert : **0800 009 110** de 6 h à 22 h

• En ligne

Sur le site : <https://www.sante.fr>

Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site :

<https://www.sante.fr>

➤ Actualités COVID-19 : mesures sanitaires

À l'heure où nous écrivons ces lignes de nouvelles mesures vont être probablement instaurées. Retrouvez toutes les actualités mises à jour sur les mesures sanitaires en vigueur sur le site internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ Centres de vaccination Hôpital Robert Ballanger

Lors du déplacement du ministre de la Santé, Olivier Véran, le mercredi 6 janvier 2021, au centre de Vaccination à l'Hôpital Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois deux médecins Pavillonnais, le Docteur Ahmed Karami (ci-dessous), directeur du centre de vaccination et le Docteur Jean Marc Aydin, Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap, aux Pavillons-sous-Bois, ont procédé à la vaccination des personnalités de la santé comme Michel Cymes et Marina Carrere, tous deux médecins et animateurs de télévision.



Crédit photo : @préfecture de la Seine-Saint-Denis



Crédit photo : @préfecture de la Seine-Saint-Denis

> Animations de Noël

Malgré la période de confinement et l'ensemble des mesures sanitaires, la ville a tenu à maintenir un esprit de Noël en organisant des animations à destination des petits et des grands.

> La boîte aux lettres du Père Noël

Cette année, la boîte aux lettres du Père Noël a pris place, dès la fin novembre, dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville. Plus de 80 enfants ont posté leur précieuse lettre, sur laquelle le Père Noël a pu admirer de jolis dessins et voir la liste de cadeaux que chacun espérait découvrir au pied du sapin. Une réponse personnalisée, signée du Père Noël, a été envoyée à chaque enfant.



> Colis de Noël

Le traditionnel spectacle de Noël à destination des seniors, organisé par le CCAS a, hélas, été annulé. La remise des colis a été maintenue, grâce à la mise en place d'une distribution par les élus du conseil municipal, sur deux jours. Chaque personne inscrite auprès du CCAS, a reçu une lettre l'invitant à se présenter à une heure précise pour récupérer son colis et, ainsi, éviter les regroupements de personnes.



> Animations dans les centres de loisirs

Cette année, les équipes des centres de loisirs avaient développé beaucoup de talents et ont fait preuve d'une grande inventivité pour garantir l'esprit de Noël malgré les restrictions sanitaires. Un village de Noël avait même pris place au sein de l'école Jean Macé et de nombreuses animations ont été organisées dans chaque centre.



Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale et Christine Gauthier, Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et aux Activités Périscolaires, se sont rendues à l'école Jean Macé pour découvrir le village du Père Noël.



Chorégraphie des enfants à l'école Monceau



Le village de Noël à l'école Jean Macé

> Visite du Père Noël

Juste avant les vacances scolaires, le Père Noël, entouré de ses mascottes, est allé à la rencontre des élèves de chaque école maternelle et a procédé à une distribution de bonbons et de chocolats.



> Animations musicales

Le samedi 19 décembre, le Père Noël s'est déplacé sur le marché de la Basoche et sur les avenues commerçantes de Victor Hugo et de Chanzy en compagnie de ses mascottes et d'un groupe de musiciens qui ont entonné des chants de Noël.



Compte rendu du Conseil municipal

Extraits des principales délibérations du Conseil municipal du lundi 14 décembre 2020

BUDGET VILLE

Ouverture anticipée des crédits d'investissement pour 2021.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, autorise le Maire, sur autorisation du Conseil municipal, à engager, liquider et mandater, par anticipation du vote du Budget Primitif, des crédits d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (soit dans la limite du quart des 6002 802,34 € - hors opérations d'ordre et remboursement du capital de la dette, budgété en 2020).

Compte tenu de la nécessité d'assurer l'entretien du patrimoine de la ville et d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux jusqu'au vote du Budget Primitif 2021, une ouverture anticipée de crédits d'investissement est proposée au Conseil municipal pour un montant total de 1500696 €.

35 votants – Vote à la Majorité

32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

EXONÉRATION DES DROITS DE PLACE POUR LES COMMERÇANTS SUR LES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE SUITE À LA CRISE LIÉE AU COVID-19.

À la suite de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et aux mesures décidées dans ce cadre, les marchés d'approvisionnement pavillonnais ont connu des restrictions, puis une fermeture le 25 mars 2020. Pour marquer le soutien de la ville durant cette crise sanitaire et œuvrer au maintien de ses marchés d'approvisionnement, il est proposé d'accorder une période d'exonération des droits de place aux commerçants forains de la ville et ce, quel que soit le type de commerce ou le lieu d'emplacement du marché. Le Conseil municipal a délibéré pour une exonération des droits de place aux commerçants forains des marchés de la Halle des Coquetiers, de la Basoche et de Chanzy pour une période allant du 11 mars 2020 au 9 juin 2020.

35 votants – Vote à l'Unanimité

ÎLOT CANAL - PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DE LA VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Approbation de l'avenant n° 1 du protocole tripartite entre la ville des Pavillons-sous-Bois, la société Séquano Aménagement et l'Établissement Public Territorial Grand Paris

Grand Est. Pour une gestion des flux financiers plus adaptée, il convient de procéder d'une part à la réaffectation comptable des participations financières et, d'autre part, intégrer la dépense supplémentaire intervenue au cours de l'année 2020 pour la structure d'accueil de la petite enfance et du local associatif d'un montant de 15535 € H.T.

35 votants – Vote à l'Unanimité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION MISSION LOCALE DE GAGNY - VILLEMOMBLE - LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

La convention d'objectifs et de moyens signée avec l'association « Mission locale de Gagny – Villemomble – Les Pavillons-sous-Bois », arrivant à expiration, il est proposé au Conseil municipal d'adopter une nouvelle convention.

35 votants – Vote à l'Unanimité

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT COMMUN POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil municipal a adopté le règlement de fonctionnement commun pour les établissements d'accueil du jeune enfant le 10 décembre 2018, dans le cadre de la mise en place de la prestation de service unique de la Caisse d'Allocations Familiales. Afin de se conformer aux différentes circulaires de la CAF, le règlement a été modifié en 2019, puis en 2020.

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont financés selon le niveau de service rendu aux familles apprécié au regard de la fourniture des repas, la fourniture des couches, un faible taux de facturation, ratio heures facturées/heures réalisées.

Certaines conditions de facturation des familles de l'actuel règlement engendrent un taux de facturation élevé et ont donc

un impact sur le montant de la prestation de service unique versé.

Il est proposé d'assouplir celles-ci afin de répondre aux exigences de la CAF, à savoir de facturer au plus près des besoins des familles :

- non limitation du nombre de jours de congés des familles, avec un délai de prévenance d'un mois,
- non limitation du nombre de révisions du contrat en cours d'année,
- non facturation des heures réservées en accueil occasionnel avec un délai de prévenance de 24h.

Le délai de carence pour maladie (3 jours), bien que susceptible d'augmenter le taux de facturation, est maintenu car il répond aux préconisations de la CAF.

D'autres modifications sont proposées :

- l'ajout d'un nouveau mode de paiement par carte bancaire,
- des précisions concernant les tarifs appliqués en cas d'absence de justificatifs de ressources (tarif plafond) et en cas d'accueil d'urgence (tarif moyen),
- les contrôles et audits réalisés en biberonnerie,
- la mise en place d'un protocole spécifique pour l'allaitement maternel,
- des précisions concernant la place des familles au sein des structures.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le nouveau règlement de fonctionnement et d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à le signer.

35 votants – Vote à la Majorité

34 Pour – 1 Abstention (M^{me} LEBARD)



L'intégralité des délibérations est consultable sur le site internet de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain Conseil municipal :
lundi 15 mars 2021 à 20h

> Hommage

Une minute de silence a été observée par l'ensemble du Conseil municipal en hommage à Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République de 1974 à 1981, ainsi qu'à Jean Eynard, ancien Maire des Pavillons-sous-Bois, décédé quelques jours plus tôt.



> Noces de diamant

Katia Coppi, Maire-Conseillère départementale, a célébré le 60^{ème} anniversaire de mariage de Denise et Michel Lebecachel, le samedi 16 janvier 2021.

La cérémonie de leurs noces de diamant, s'est déroulée en présence de leurs enfants et de leurs petits-enfants, tous très émus de partager ce précieux événement.



> Nécrologie

Décès de l'ancien Maire des Pavillons-sous-Bois, Jean Eynard (1930-2020)



« C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Jean Eynard, le 9 décembre 2020, à l'âge de 90 ans. Bien connu d'un grand nombre de Pavillonnais et très investi dans la vie politique municipale, il a été élu au sein du Conseil municipal pendant de nombreuses années avant d'accéder aux fonctions de Maire de 1979 à 1983. Pour lui rendre hommage, j'ai souhaité ouvrir le Conseil municipal du lundi 14 décembre 2020 en proposant à l'ensemble des élus d'observer une minute de silence.

Beaucoup d'entre vous, Pavillonnais, élus locaux et agents municipaux se souviennent d'un homme bienveillant, posé et affable.

Toujours présent lors des manifestations locales, il aimait passionnément discuter et échanger avec les Pavillonnais. Lors des grandes inondations de 1982, Jean Eynard s'était montré particulièrement proche des gens en mettant tout en œuvre pour les aider à faire face aux difficultés matérielles et financières. Il avait à cœur d'aider ses administrés surtout lorsqu'ils rencontraient des difficultés.

Jean Eynard était aussi un homme proche du milieu sportif. Son aide a été précieuse et a notamment permis à Michel Declève de créer le club de judo qui, par la suite, a connu une renommée internationale et qui continue aujourd'hui encore, de briller par son sérieux et ses résultats.

Aujourd'hui, ses amis, son entourage politique, évoquent son souvenir en soulignant son caractère sympathique et son sens de l'amitié qui prévalaient sur ses idées politiques toutefois bien affirmées.

Au nom de la ville, des Pavillonnais et de l'ensemble du Conseil municipal, je présente à nouveau, à sa famille et à ses amis, nos plus sincères condoléances. »

Katia Coppi
Maire – Conseillère départementale

Covid-19: fonctionnement de l'Espace des Arts

Les mesures sanitaires en vigueur ont contraint l'équipe de l'Espace des Arts à adapter son fonctionnement. Pour faciliter les échanges, merci de prendre contact par courriel : espacedesarts@wanadoo.fr. Toutes les informations sont mises à jour très régulièrement sur le site internet www.espace-des-arts.fr et sur les réseaux sociaux.

Les spectacles : annulations, reports et remboursements

Les remboursements pour les spectacles de septembre 2020 à février 2021 ont tous été effectués par chèque et envoyés par courrier.

Si vous n'avez pas reçu de remboursement, mais que vous ne souhaitez pas reporter vos places à une date ultérieure, merci de prendre contact par courriel en détaillant vos coordonnées :

espacedesarts@wanadoo.fr
avant le **31 mars 2021**.

> Infos reports :

- **Tony Carreira**: dimanche 10/10/21 à 17h (voir encadré sur le concert Tony Carreira)
- **Julie Zenatti**: samedi 6/11/21 à 20h30
- **Irish Celtic**: samedi 20/11/21 à 15h30 et 20h30
- **Les Virtuoses**: dimanche 6/02/22 à 17h
- **Alban Ivanov**: vendredi 8/04/22 à 20h30
- **Anniversaire de BEETHOVEN**: date à venir
- **Cabaret bel canto**: date à venir

CONCERT TONY CARREIRA

Le chanteur Tony Carreira a fait part de sa volonté de reporter son concert du 21 mars 2021 à 17h au 10 octobre 2021 à 17h, en raison de problèmes familiaux. Si cette nouvelle date vous convient, aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire, conservez vos billets, aucun billet ne sera réédité. Si cette date ne vous convient pas, voir modalités remboursement ci-dessous.

Les modalités de remboursement

Les remboursements s'effectueront par chèque avec envoi par voie postale à la fin du confinement. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse :

espacedesarts@wanadoo.fr en précisant :

- nom du spectacle • votre adresse postale
- nom de la réservation
- montant réglé.

SPECTACLES SAISON 2020-2021

> HUMOUR

LA BAJON



Déclarée folle à lier par son psychiatre, *La Bajon* s'échappe de l'asile pour investir la scène comique de l'Espace des Arts. Dans son spectacle *Vous couperez*, elle ne s'interdit aucune impertinence. Ça pique un peu au début... mais à la fin, on a qu'une envie: c'est d'y retourner.

Après avoir débuté par des vidéos très populaires sur le web, où *La Bajon* interprète tour à tour une députée, un cheminot, ou encore l'avocate de Pénélope Fillon, elle investit désormais les planches pour dynamiser la morosité.

La Bajon et les internautes disent que ce one-woman-show devrait être remboursé par la Sécurité sociale: on vous laisse vérifier par vous-mêmes!

Vendredi 5 mars 2021 à 20h30

Spectacle proposé avec distanciation sociale sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

> 33 € (tout public), 28 € (carte fidélité, jeune, enfant)

Réservation sur place ou sur
la billetterie en ligne, plus
d'infos sur le site:
www.espace-des-arts.fr

> STAND-UP MUSICAL

LE SON D'ALEX

En partenariat avec M6
Événements et La Fnac
Sans Déconner Production
et MA Prod présentent:

Le Son d'Alex, c'est un sampleur gavé de musiques et vanes, pour voyager de la préhistoire à Gilbert Montagné, des Daft Punk à Booba en passant par Eagles, et Maître Gims.

Vous aurez enfin la preuve que la musique est un métier d'escroc car les DJs et les braqueurs de banques utilisent la même phrase: « *Put your hands up in the air, Put your hands up in the air!* » Traduction: « *Mets tes mains en l'air, mets tes mains en l'air* ».

On ressort du spectacle avec des anecdotes véridiques pour briller dans les dîners en ville et la recette pour écrire le tube de l'été. En fait... non. S'il avait la recette, il ne vous quémanderait pas de l'argent pour venir le voir sur scène.

Le Son d'Alex, c'est un voyage à travers la bande-son de votre vie. Vous allez écouter la musique comme jamais vous ne l'avez entendue!

Vendredi 12 mars 2021 à 20h30

Spectacle proposé avec distanciation sociale sous réserve de nouvelles réglementations covid - 19

> 25 € (tout public), 20 € (carte fidélité), 15 € (jeune, enfant)



> SPECTACLE JEUNE PUBLIC

LE GOÛT DES OGRES



« Il était une fois un ogre. Cet ogre, évidemment, avait de très grandes dents et ce qu'il aimait le plus au monde, c'était de dévorer les petits enfants. Alors, que faire pour que cet ogre cesse de terroriser la population ? Lui préparer de délicieux repas chaque jour, bien sûr ! » Et vous, saurez-vous affronter l'ogre ?

Dans ce spectacle, on suit l'histoire d'une enfant héroïque de 6 ans qui doit affronter un ogre qui terrorise la population. Elle devra faire preuve de courage et d'ingéniosité pour amadouer son hôte.

Deux femmes, l'une musicienne et l'autre clown, s'amuseront à nous faire vivre toutes les émotions. Comédie et flûtes à bec se répondront pour une après-midi à partager en famille.

Un spectacle de la compagnie ÇA VA ALLER avec Amélie Affagard (flûtes à bec), Kathy Morvan (clown) Laurent Savalle, mise en scène

Samedi 20 mars 2021 à 15h

Spectacle proposé avec distanciation sociale sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

> 8 € (tout public), 6 € (carte fidélité, jeune, enfant)

Tarif famille (4 pers. et +) : 6 € par personne

CINÉMA

! INFOS

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le cinéma est actuellement fermé au public.

À noter: les séances de cinéma peuvent faire l'objet de modifications pour respecter les mesures sanitaires prises par le gouvernement (port du masque, distanciation sociale, couvre-feu...). Toutes les informations seront disponibles sur le site internet. Consulter le régulièrement en fonction des annonces du gouvernement.

> CONCERT

IBRAHIM MAALOUF

Changement de programme: Ibrahim Maalouf présentera sur la scène de l'Espace des Arts l'album *Quelques mélodies* à la place de *S3NS*.

Cet album retrace plus de 30 ans de carrière internationale et raconte le parcours hors du commun d'Ibrahim Maalouf. Des grosses scènes de 90 000 personnes où son jazz flirte avec Led Zepp, aux prestigieux clubs New Yorkais où il revisite la diva égyptienne Oum Kalthoum, de ses featurings avec Sting et Quincy Jones, à son engagement dans le domaine de l'enseignement et de l'improvisation, Ibrahim se (la) raconte pour fêter ses 40 bougies, accompagné de son fidèle compagnon de route et grand ami, le guitariste François Delporte.

Lors de ce concert intimiste, voyagez avec Ibrahim Maalouf et son compère, en revivant son histoire, drôle, impressionnante et touchante avec simplement une trompette, une guitare et quelques mélodies.

Ibrahim Maalouf avait laissé un souvenir inoubliable lors de son passage en 2016, c'est une véritable chance de pouvoir l'accueillir une seconde fois. Un concert à ne rater sous aucun prétexte !

Samedi 10 avril 2021 à 20h 30

Spectacle proposé avec distanciation sociale sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

Placement assis non numéroté: 40 € (tout public),

> 35 € (carte fidélité, jeune, enfant)



Si vous aviez réservé des places de concert avant cette modification, vos places ont été conservées !

Chaque personne a été contactée par téléphone ou par courriel pour connaître son choix : se faire rembourser ou conserver ses places. Si vous n'avez pas été contacté, merci d'envoyer un mail à espacedesarts@wanadoo.fr pour nous transmettre l'intégralité de vos coordonnées.

RETRANSMISSION EN DIRECT DE L'OPÉRA DE PARIS

> AÏDA

Opéra de Giuseppe Verdi

Sous réserve de nouvelles réglementations covid - 19

Jeudi 18 février 2021 à 19h 15

- Durée: 3h05 dont 1 entracte de 30 min
- Direction musicale: Michèle Mariotti
- Mise en scène: Lotte de Beer



> FAUST

Opéra de Charles Gounod

Sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

Jeudi 25 mars 2021 à 19h 15

Opéra en direct de l'opéra Bastille

- Durée: 3h40 dont 2 entractes de 20 min
- Direction musicale: Lorenzo Viotti
- Mise en scène: Tobias Kratzer

> LA PARC

Ballet sur une musique de Wolfgang Amadeus Mozart

Sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

Jeudi 15 avril 2021 à 19h 15

Ballet en direct de l'Opéra Garnier

- Durée: 1h40 sans entracte
- Direction musicale: Yannis Pouspourikas
- Chorégraphie: Angelin Preljocaj

> NOTRE-DAME DE PARIS

Ballet d'après Victor Hugo

Sous réserve de nouvelles réglementations Covid - 19

Mardi 27 avril 2021 à 19h 15

Ballet en direct de l'Opéra de Bastille

- Durée: 1h50 avec 1 entracte de 20 min
- Direction musicale: Jean-François Verdier
- Chorégraphie: Roland Petit



www.espace-des-arts.fr
Tél. : 01 41 55 12 80
144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



Infos COVID-19: toutes les manifestations sont communiquées sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur. En fonction de l'évolution de la pandémie, les événements annoncés peuvent être annulés ou reportés.

➤ Monsieur Léonard

Dimanche 28 mars 2021 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

500 ans déjà que ce grand personnage a laissé sa trace dans les arts et bien plus. Léonard de Vinci est innovant. Mais que pouvait-il entendre autour de lui ?

C'est ce que vous propose de découvrir le trio Quazzipi. Lore Temprement, Catherine Savigny, Pascal Premier, flûtes à bec. Œuvres de Binchois, Josquin des Prés, Agricola, Martini, Buchner...

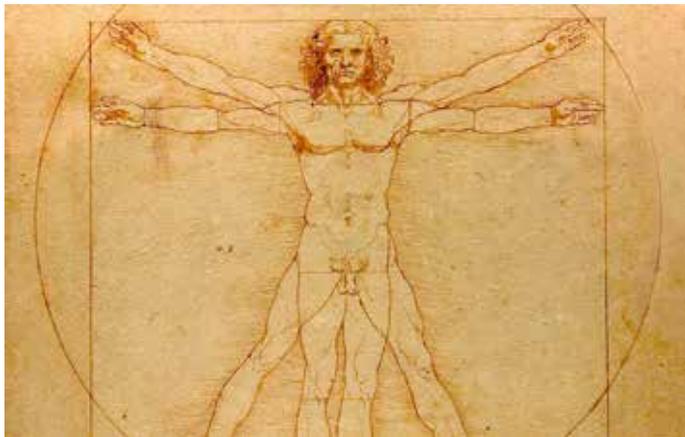
➤ La face cachée de Léonard de Vinci: un improvisateur de génie

Peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, inventeur, anatomiste, urbaniste, botaniste, poète, philosophe, écrivain... Léonard était aussi un grand musicien ! Il n'a pas composé au sens où nous l'entendons de nos jours. Léonard a été un grand improvisateur. Les biographes de Léonard ne parlent pas, ou presque pas, de ses activités de musicien.

Le peintre et architecte toscan Giorgio Vasari donne davantage de précisions dans ses *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et*

architectes: « Il a consacré beaucoup d'efforts à la musique. Avant tout, il s'est attaché à apprendre le jeu de la lire, puisque par nature il possédait un esprit noble et élégant; il chantait divinement, improvisant son propre accompagnement à la lira. »
« C'était un génie extraordinaire. Il était chaleureux, précis et généreux, avec une expression rayonnante et gracieuse et puisqu'il était un merveilleux inventeur et connaisseur de toutes les subtilités et plaisirs du théâtre, et qu'il jouait si bien de la lira da braccio avec l'archet, il a miraculeusement été admiré de tous les princes pendant toute sa vie. » **Paolo Giovo**

Ainsi, Léonard de Vinci est décrit comme l'archétype et le symbole de l'homme de la Renaissance, un génie universel, un philosophe humaniste, observateur et expérimentateur, avec un « rare don de l'intuition de l'espace », et dont la curiosité infinie est seulement égalée par la force d'invention.



➤ Zoom sur: Quazzipi

Les trois flûtistes se sont rencontrés au Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve où ils ont effectué une partie de leurs études. Forts de leurs expériences individuelles et en ensemble de flûte à bec, ils fondent le trio *Quazzipi* en 2000. Peu répandue, cette formation en trio permet à chaque membre d'exprimer ses talents solistes à l'intérieur d'un ensemble.

En visitant les différentes époques musicales du Moyen Âge à aujourd'hui, avec des œuvres originales et des arrangements personnels, *Quazzipi* offre un programme de concert très diversifié, représentant un large éventail des possibilités de la flûte à bec, sous un aspect actuel et vivant.

Il était une fois... Monsieur Léonard

• Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16h

➤ **Tarifs:** 10 € (Tout public) – 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



Festival Voix Mêlées

22^{ème} ÉDITION

COVID
19

Sous réserve des mesures
sanitaires en vigueur

➤ Non, Monsieur mon mari !

Vendredi 9 avril 2021 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Avec le récital *Non, Monsieur mon mari!* l'ensemble *Ad Litteram* se confronte au sujet terriblement sulfureux des rapports hommes-femme : le récital où l'on se promet un amour éternel et exclusif s'estompe progressivement pour laisser la place aux revendications individuelles et au cynisme, mais aussi à l'humour et à la taquinerie. Cet aperçu (ô combien non exhaustif!) permettra d'aborder dans un premier temps la conquête amoureuse, véritable lieu commun du genre lyrique, que la fameuse boutade de l'écrivain et critique musical, Shaw, avait résumé en ces termes : « *un opéra, c'est une histoire où un baryton fait tout pour empêcher le ténor d'arriver à ses fins avec la soprano* ». Les couples Faust et Marguerite (*Faust*, Gounod), ou encore Beaucaire et Lady Mary (*Monsieur Beaucaire*, Messager) illustrent cette représentation idéalisée de la conquête : la résistance féminine cède rapidement aux doux mots de celui qui les prononce. La femme devient le « bien » de l'homme, et veut même mourir pour lui. Mais les femmes n'ont pas dit leur dernier mot, car même si le genre lyrique s'est enfermé dans un certain nombre de conventions, il s'est également amusé à en jouer, voire à les remettre en question : des héroïnes telles que Carmen ou Thérèse. Thérèse, renverse le rapport homme-femme lorsque qu'elle clame haut et fort ces mots d'une actualité brûlante (et pourtant datés de 1947) « *Non ! Monsieur mon mari, vous ne me ferez pas faire ce que vous voulez ! Je suis féministe et je ne connais pas l'autorité de l'homme.* »

- Barbara Delagnes, Soprano
- René Covarrubias, Ténor
- Quentin Mourrier, Piano

➤ **Tarifs :** 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

➤ Instants Lyriques

Dimanche 11 avril 2021 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Ce récital opéra est un patchwork subtil d'airs lyriques qui une fois extraits de leur support intégral original ont donné lieu à un travail de création d'un personnage, personnage donnant lieu à son tour à l'élaboration d'une histoire.

Nous aurons donc le plaisir de découvrir un florilège de chefs-d'œuvre.

Mêlant chant, instrument et théâtre, cette soirée sera sous le signe du lyrisme, de la passion et de la comédie.

- Avec L'Atelier Lyrique / Chef de Chant : Yun-Ho Chen / Mise en scène : Nathalie Spinosi

➤ **Tarifs :** 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



Du côté de chez Courteline

Mardi 13 avril 2021 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

La compagnie des *400 Zooms* présente sa nouvelle pièce de théâtre autour des œuvres de Courteline, (Georges Moineux ou Moineau, un romancier et dramaturge français, né le 25 juin 1858 à Tours, mort le 25 juin 1929 à Paris).

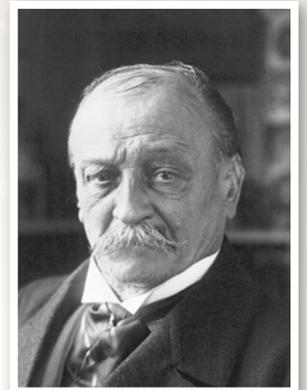
Au programme diverses piécettes et *Les Boulingrin*. *Les Boulingrin* est une pièce de théâtre comique en un acte écrite et créée au Théâtre du Grand-Guignol le 7 février 1898 :

Monsieur Des Rillettes, un pique-assiette, est invité par les Boulingrin à prendre le thé. Il pense pouvoir passer d'agréables moments chez eux, bien au chaud, pendant une

bonne partie de l'hiver. Mais les Boulingrin sont un couple qui ne peut plus se supporter et ils prennent à témoin leur invité qui reçoit de nombreux coups et de nombreuses insultes.

- Avec la compagnie Les 400 Zooms

➤ **Tarifs :** 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



➤ Le Gloria de Vivaldi

Mercredi 14 avril 2021 à 20h30

Église Notre Dame du Raincy

Antonio Vivaldi a composé au moins trois Gloria. De ce nombre, seulement deux nous sont parvenus (*RV 588* et *RV 589*), puisque le troisième (*RV 590*) a été perdu et n'est mentionné que dans le catalogue Kreuzherren (il est par ailleurs possible que Vivaldi en ait composé d'autres sans que nous le sachions, faute de sources). Les deux que nous connaissons aujourd'hui ont été écrits à la même période, au début des années 1700. Le *Gloria RV 589* est son œuvre de musique sacrée la plus célèbre, communément appelé le *Gloria de Vivaldi* en raison de sa grande popularité. Ce morceau a été composé à la même période que le *RV 588*, alors que Vivaldi exerçait à la Pietà (orphelinat à Venise). Deux introduzioni existent pour cette pièce.

Cette œuvre sera accompagnée du *Motet In furore* et du *Concerto pour trompette en sib* de Vivaldi ainsi que du *Concerto pour hautbois* de Marcello.

- Avec l'orchestre Sinfonietta, La maîtrise des Pavillons-sous-Bois, Ars Lyrica et Ars Urbana
Chefs de chœur : Ana Mackenzie et Xavier Picard, L'Ensemble Lyrico Presto, Chef de chœur : Thierry Maurouard, Direction Frédéric Loisel

➤ **Tarifs :** 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



**CONSERVATOIRE
MUNICIPAL
HECTOR BERLIOZ**

77-79, allée Danielle Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

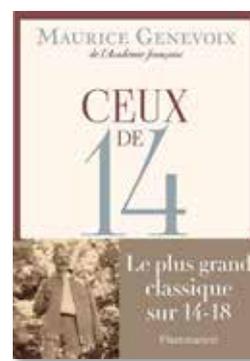
Fax : 01 48 48 77 96

conservatoire@

lespavillonssousbois.fr

Le Cercle des Lecteurs

Chers amis lecteurs, nous vous présentons nos vœux les plus choisis : santé pour vous et les vôtres, sérénité, oubli des problèmes inquiétants que nous avons vécus l'année passée. G.B.Neubig



➤ La famille Martin

David Foenkinos
Édition Gallimard

J'avais été surprise et amusée par *le mystère Henri Pick* (prix Renaudot en 2016). Le dernier Foenkinos est de la même veine : un style simple, une trame originale, du suspens.

L'auteur, en mal d'inspiration, décide de descendre dans la rue et d'écrire la biographie de la première personne qu'il croisera : ce sera Madeleine Tricot. La vieille dame, à peine étonnée, se livrera avec confiance dès leur rencontre. L'une de ses filles, Valérie, d'abord réticente, pose une condition : si l'on écrit la biographie de sa mère, on doit également adopter et raconter toute la famille Martin. Dès lors, l'auteur, sans le souhaiter, va jouer un rôle de révélateur pour chaque membre de la famille et influencer ainsi sur l'existence du couple de Valérie et Patrick et de leurs enfants adolescents. Il est parfois tenté de modifier la réalité, mais le destin d'une famille apparemment quelconque, dépasse bientôt la fiction. Chacun se surprend, repousse ses propres limites et le rôle de l'auteur suscite alors des questions. Madeleine décide de partir avec l'auteur pour retrouver un amour de jeunesse à Los Angeles, Valérie a l'esprit conquérant et même Patrick, un employé soumis, apparaîtra comme un héros au risque de perdre son emploi.

Face à tant de changements, Jérémie, le fils introverti pose la question : « *Depuis que vous êtes entré dans notre famille... C'est quoi votre projet exactement ?* ». La limite entre réalité et romanesque, entre personnes et personnages n'est pas nouvelle, mais Foenkinos réussit encore à nous surprendre et peut-être à se surprendre lui-même !

Adrienne Humbert

➤ Ainsi parlait ma mère

Rachid Benzine

Ce roman touchant évoque les relations entre parents et enfants. L'auteur nous raconte l'histoire d'un homme de 54 ans, professeur universitaire, célibataire au chevet de sa mère âgée de 93 ans, qui a entièrement dévoué sa vie à ses cinq enfants.

Veuve jeune, elle a dû se battre pour les élever seule sans savoir ni lire, ni écrire. Elle possédait deux atouts essentiels : l'intelligence du cœur et une clairvoyance inégalable.

Elle aura également pour précepte de ne rien demander en retour à ses enfants. Elle dira un jour : « *les enfants, on leur doit tout et eux ils ne nous doivent rien. Ils n'ont pas demandé à naître* ». Progressivement, ce fils découvre la vie de sa mère immigrée du Maroc, ses actions bienveillantes à l'égard des autres. Il se remémore également des anecdotes amusantes de son enfance.

Malgré ce sujet difficile, la prise en charge des parents âgés, dépendants, les soins, le dévouement des enfants, l'humour reste toujours présent jusqu'à la dernière page... On finit ce récit trop court avec regret et un sourire tendre au coin des lèvres.

Rebecca Cohen Donachie

➤ Ceux de 14

Maurice Genevoix

• Édition : Points

Maurice Genevoix vient d'entrer solennellement au Panthéon et avec lui sont entrés tous les soldats qui ont combattu pour la France, lors de la Première Guerre mondiale. Nous voici au cœur de ce que Maurice Genevoix désirait ardemment, lui, le survivant, le rescapé, élever un monument aux Poilus. Pas un monument de pierre mais un monument littéraire. Et c'en est un, par son génie, sa vérité et son souffle. On ne ressort pas indemne de ce livre qui nous mène au cœur de la bataille et de la souffrance de ces hommes, dans une lutte dantesque où la boue, le froid, les blessures horribles, les hommes fauchés en quelques minutes par centaines, par milliers, par millions, font de ces tranchées un enfer terrestre. Mais l'auteur nous montre aussi le courage et même la gaîté de ces très jeunes gens, parfois presque submergés mais qui ont tenu dans des conditions terribles. Admirable leçon !

Pas de haine dans ce récit. Dans les tranchées ennemies, on partageait la même horreur. C'est simplement le témoignage d'un homme que le destin semble avoir placé au cœur de cet enfer pour nous avertir : « Plus jamais ça ». On a recommencé pourtant et on recommencera peut-être encore. C'est pourquoi ce livre reste d'une brûlante actualité.

Brigitte Slonski

Bibliothèque municipale

> Ça bouge à la bibliothèque

De nouveaux titres ont fait leur apparition dans l'espace Presse de la bibliothèque pour compléter l'offre en quotidiens et magazines

- Pour les accros de sports: le quotidien **l'Équipe**,
- Pour voir l'actualité sous un autre angle: les revues **XXI** et **6Mois**,
- Pour les amateurs de mangas et d'animés: la revue **AnimeLand**.



AGENDA DES ANIMATIONS

COVID-19: en fonction de l'évolution de la pandémie et des consignes sanitaires en vigueur, les événements annoncés peuvent être amenés à être annulés ou reportés.

POUR LES ENFANTS

> Les racomptines

- Samedi 6 mars 2021, 10h
- Samedi 3 avril 2021, 10h



Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

Dès la naissance

> Contes à la carte

par Thomas Josse



- Samedi 6 mars 2021, 15h

Il était une fois un conteur à la bibliothèque... Thomas partage avec vous ses plus beaux contes fantastiques et merveilleux.

À partir de 5 ans

> Les contes de l'Olympe

par Bertille Soulier

- Samedi 27 mars 2021, 15h

C'est un voyage dans la mythologie grecque, un voyage qui ouvre grand les portes de l'imagination et au cours duquel vous ferez la connaissance de Persée, de Méduse, d'Icare et de bien d'autres personnages étranges et merveilleux.

À partir de 6 ans

> Dans les petits papiers de... la bibliothèque

- Mercredi 17 février 2021, 15h
- Mercredi 24 février 2021, 15h

Venez partager un moment créatif lors d'un atelier autour du papier et repartez avec vos réalisations!

À partir de 8 ans

POUR ADOS/ADULTES

> Dictée

- Samedi 13 mars 2021, 15h

Vous maîtrisez les subtilités de la langue française? En êtes-vous sûrs? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de redécouvrir des règles alambiquées.



> Conférence d'Histoire de l'art

par Sylvie Testamarck

- Samedi 20 mars 2021, 15h

Diego Rivera et Frida Kahlo (1886/1957 – 1907/1954)

Une histoire d'amour qui se construit et s'exprime à travers la peinture. Le nombre de places est limité: pensez à réserver auprès des bibliothécaires.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

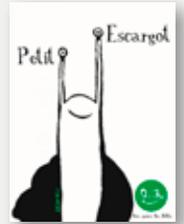
À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE!

Petit escargot

Seuil jeunesse – 2020

Thierry Dedieu

La très célèbre comptine mise en images par Thierry Dedieu, tout en humour et en noir et blanc. La collection *Bon pour les bébés*



est le résultat de la collaboration entre l'auteur, des professionnels de la petite enfance et... les enfants! Un format impressionnant pour les enfants, un choix du noir et blanc pour s'adapter à la vue des plus petits et une ritournelle connue que tout le monde pourra entonner pour le plus grand plaisir de bébé!

Dès la naissance

Souffle d'hiver

Père Castor - 2020

Jo Witek, Emmanuelle

Halgand, Flavia Perez

La première année du bébé est rythmée par les 4 saisons. Tout simplement, prenez le temps de lui raconter *Souffle d'hiver* avec ses sons, ses rythmes, la danse des mots et votre émotion. Poursuivez ce moment en musique, puis laissez-vous emporter par la voix de l'autrice. Un bel album à partager avec un tout-petit. Dans la même collection, Areuh, il existe trois autres albums tout aussi délicats et poétiques: *L'air du printemps*, *Chapeau d'été* et *Parapluie d'automne*.



Dès la naissance

Pomelo imagine

Albin Michel – 2020

Ramona Bădescu,

Benjamin Chaud

Assis au bord de la mer, Pomelo se dit qu'être ici et maintenant

et comme il est, c'est drôlement chouette. Mais il imagine aussi. Il imagine... comment ça serait d'être papa. Il imagine, que quelque part, il y a peut-être quelqu'un d'autre qui est en train de faire la même chose que lui. Il réalise que dans i-ma-gi-ne il y a le mot IMAGE! et un peu de magie aussi. Pomelo imagine tout ce qu'il y avait ici avant lui, le goût de fruits qu'il n'a jamais goûtés et ce que serait sa vie dans un autre livre...



Espoir, jeu, frayeur, questionnement philosophique... avec Pomelo imagine se dessine toute la force de cette faculté particulièrement enfantine qui permet de jongler volontairement avec tous les possibles. On retrouve ici avec beaucoup de plaisir le personnage de Pomelo, éléphant rose, et ses questions philosophiques à la portée de tous. Un livre tendre et drôle.

À partir de 4 ans



Bibliothèque:
lespavillonssousbois.bibenligne.fr



> Cercle philatélique et cartophile

> L'histoire de la chandeleur au fil du temps par les membres du Cercle Philatélique Pavillonnais.

Après les périodes de Noël, de la Saint Sylvestre, puis de la *galette des rois* arrive la chandeleur. L'hiver nous permet de rester bien au chaud pour continuer à nous délecter de produits agréables, surtout pendant cette période difficile.

> Une origine chrétienne

Le mois de février, le plus court de l'année, donne l'occasion aux plus gourmands de déguster des crêpes le 2, des beignets pour Mardi-Gras (cette année le mardi 16 février)... Une période de fêtes, de nourriture riche qui permettait aux Chrétiens d'aborder ensuite le Carême, très long et très strict.

Si le Pape Gélase (410 – 496) institue la Chandeleur, procession aux chandelles qui correspond à la Présentation du Christ 40 jours après Noël, c'est pour remplacer la fête païenne qui remonte au temps des Romains (la « *fiesta candelarum* »). Pour honorer les dieux, en particulier Pan, les Romains parcouraient la ville avec des cierges. L'année finissant en février, on purifiait aussi la ville pour la nouvelle année.

> Une tradition celte

La crêpe est peut-être également la survivance d'une croyance celte où elle symbolise la roue solaire.

> Une croyance populaire

À partir du mois de février, les paysans commençaient les semailles d'hiver. Les temps pouvaient être très durs, alors pour se protéger de mauvaises conditions météorologiques, ou de récoltes insuffisantes, ou d'un blé médiocre, ils avaient l'habitude de faire sauter les crêpes le 2 février, en tenant une pièce dans la main (la pièce, symbole du disque solaire.) Nous continuons cette tradition encore maintenant en retournant la première crêpe, une pièce d'argent dans la main, pour nous apporter prospérité tout au long de l'année. Et gare à celui qui fait tomber la crêpe !

> Les fêtes de la chandeleur à l'étranger

Comme en France, la Belgique et la Suisse suivent la même tradition, alors que pour d'autres pays cette fête revêt un autre caractère. Au Luxembourg, les enfants parcourent la ville en tenant des flambeaux ou des lampions et partent à la recherche de sucreries. Mais là encore, l'image des « chandelles » (candela) perdure. Au Canada et aux États-Unis, c'est la marmotte que l'on surveille à l'entrée de son terrier pour connaître l'arrivée du printemps.

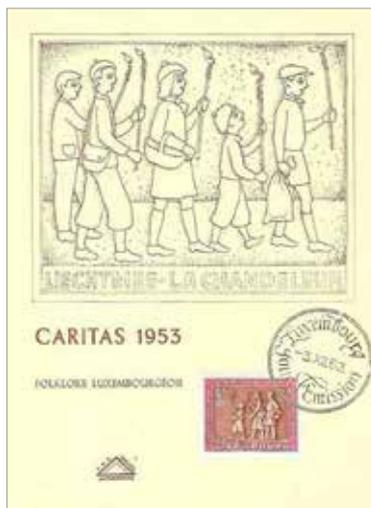
Quel que soit l'endroit dans le monde, le 2 février est synonyme de gourmandises que l'on peut agrémenter

à volonté. Chez nous les crêpes bretonnes, salées ou sucrées, sont bien connues partout pour les variétés qu'elles proposent, et qu'on peut déguster en les accompagnant d'un bon cidre.

Au Mexique, ce sont les *tamales*, petits pains au maïs qui régaleront petits et grands.

Chaque pays a ses traditions, et comme souvent, elles donnent lieu à un partage autour de mets ou de gourmandises qui ravissent petits et grands.

Du côté philatélique, de nombreuses représentations de la chandeleur ont été réalisées pour célébrer cette période.



L'ASP fête ses 24 ans

L' Association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois fête, cette année, son 24^e anniversaire.

Fondée afin d'aider les enfants à faire leurs devoirs lorsque les parents ne peuvent pas s'en charger, l'association veille également à développer la culture générale des enfants, notamment à travers les sorties éducatives qui aujourd'hui, hélas, sont interrompues en raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur.

Dans ce contexte particulier, l'association reste toutefois fidèle à sa principale mission d'aide aux devoirs et d'approfondissement des connaissances des enfants. Aujourd'hui, les locaux restent ouverts aux enfants malgré des mesures sanitaires strictes et le nombre réduit de bénévoles.

Plus que jamais, l'association a besoin de nouveaux bénévoles. Si vous avez un peu de temps à donner aux enfants, contactez l'association au 06 51 08 99 14 !

À l'occasion de cette nouvelle année, le président, la directrice et les animateurs de l'association tiennent à remercier tous leurs bénévoles en leur souhaitant une très bonne année 2021 !



Contact

Tél : 06 51 08 99 14

Atout Chœur et le chant du silence

« *Ô temps suspends ton vol* » (**Lamartine**)

Atout Chœur des Pavillons-sous-Bois suspend son souffle depuis le 10 mars 2020 !

Le chœur avait ouvert ses répétitions le 3 septembre 2019. Nous montions un programme de concert pour 2020, chantions joyeusement les « Pomme-pom'-pom'-pom'... ! » du grand Beethoven pour fêter ses 250 ans ! Nous reprendrons ce programme dès que cela sera possible...

« *...puisque le vaccin est sur le point d'arriver, une année 2021 pleine d'espoir* »

(**Katia Coppi, éditorial décembre 2020**)

Cela va se jouer de fin décembre 2020 à l'été 2021 en trois phases tels les trois mouvements d'un concerto. Le soliste de ce long concerto dramatique est un soliste invisible contre lequel

tout l'orchestre des hommes se bat. Nous espérons qu'au final *Atout Chœur* puisse à nouveau respirer, chanter, partager, inviter, faire la fête, exprimer cette passion du chant choral si essentiel au bonheur du bien-vivre-ensemble.

« *Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre* » (**Corneille**)

Atout Chœur, en sommeil, se tient prêt à repartir tout feu tout flamme. Tout amateur aimant chanter sous la douche ou dans sa cuisine est invité à rejoindre notre sympathique association d'« Atout-choristes » dès que nous pourrons chanter tous réunis, ou « en présentiel » comme on le dit depuis le premier confinement.

« *Le Bonheur est le parfum de l'âme, l'harmonie du cœur qui chante* » (**Romain Rolland**)

Les répétitions sont fixées les mardis de 14h à 16h, salle Jean Moulin. En attendant, le lien n'est pas rompu grâce aux courriels et aux sms permettant de partager les nouvelles, des chansons, et autres surprises ! Renseignez-vous au **06 78 99 17 91**, dès à présent, pour entrer dans la ronde d'*Atout Chœur* des Pavillons-sous-Bois. Vive le chant choral !



Contact

Tél : 06 78 99 17 91

> Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



L'APJC a été heureuse de participer à l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis » lancée par plusieurs associations pavillonnaises : Pavillons en Actions, Femmes Fortes, la Halle des Créateurs, etc.

Cette action a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les jeunes de l'accompagnement à la scolarité et de l'Espace jeunes.

Ils et elles ont participé à des ateliers cosmétiques bio, cuisine et fabrication de cartes de Noël afin de composer et décorer leurs boîtes, qu'ils destinaient notamment aux enfants.

Ces jeunes ont également rencontré les membres de l'association « Exclus solidaires » (<https://www.facebook.com/exclusolidaires>) ainsi que de l'association « Femmes fortes » (<https://www.facebook.com/assofemmesforte>) qui leur ont expliqué leur démarche et l'organisation des maraudes au cours desquelles ces boîtes allaient être remises à leurs bénéficiaires.

L'APJC était point de collecte et de nombreux pavillonnais sont venus déposer leurs boîtes dans les locaux.

> L'ESPACE JEUNES ET LA BOUSSOLE

« L'Espace Jeune » est ouvert tous les samedis après-midi hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Ces moments sont l'occasion pour les jeunes de 11 à 14 ans de proposer et de construire avec les animateurs Jeunesse le programme des prochaines activités et sorties comme : après-midi loup-garou, soirée Murder Party, sortie entre filles sur Paris.

Pour les 14/17 ans, le temps d'accueil et de loisirs a lieu le jeudi soir dans le cadre de La Boussole.

Née de l'envie des plus de 14 ans de continuer à proposer et monter des temps d'animation collectifs, les jeunes déjà présents ont pour volonté d'organiser, en plus des rencontres du jeudi soir, une soirée, un samedi par mois et une sortie par vacances scolaires. N'hésitez pas à venir à l'APJC pour rencontrer les animateurs Jeunesse et connaître le programme des prochaines vacances scolaires ainsi que celui des prochains jeudi et samedi organisés en fonction de l'âge.

> ACTION SOCIALE ET FAMILLE À L'APJC

> ÉCRIVAIN PUBLIC

Aide pour :

- Lire et écrire des courriers
- Comprendre des documents administratifs
- Remplir des documents officiels (logements sociaux, CMU, DALO, MDPH...)
- Faire des démarches diverses en ligne (déclaration impôts, retraites, préfecture...)

Sur rendez-vous :

- Mardi de 18h à 20h
- Mercredi de 10h à 12h
- Vendredi de 10h à 12h

> MÉDIATION SOCIALE PARTAGÉE (MSP) - EN PARTENARIAT AVEC LA CAF 93

Accompagne les allocataires dans leurs démarches en ligne auprès de la CAF (Déclaration trimestrielle de revenus, attestations, consultation de dossier...)

- **Les jeudis de 14h à 16h (possibilité de prise de rdv)**

> CAFÉ DES PARENTS

Espace de rencontre entre parents, d'échange, de partage d'idées, réflexions et conseils...

Les enfants sont les bienvenus.

Séance animée par différents professionnels.

- **En alternance une fois par mois un mercredi de 10h à 11h30 ou vendredi de 19h à 20h30 (Sous réserve des mesures en vigueur)**

> LIEU D'ACCUEIL ENFANT / PARENT (LAEP)

Accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un membre de la famille. C'est un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance.

- **Tous les vendredis de 9h30 à 12h (sur inscription)**



Pour toute information sur le contenu,
connaître les tarifs et les modalités
d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Étienne Dolet – Les Pavillons-sous-Bois

www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org



Grand succès pour l'opération « Boîtes solidaires » aux Pavillons-sous-Bois

1333 boîtes ont été offertes par les Pavillonnais et les habitants des communes alentours, lors de cette première action solidaire « Boîtes de Noël » pour les plus démunis !

Cette opération, organisée sur tout le territoire national a de suite retenu l'attention de plusieurs associations sur la ville. Pavillons en Actions, Femmes fortes, la Halle des créateurs, soutenues ensuite par des partenaires comme la zone de gratuite locale des Pavillons-sous-Bois et ses environs, Pavillons en avant toujours, l'APJC ou encore les associations de parents d'élèves, l'opération s'est donc mise en place en seulement cinq jours.

Points de collecte identifiés, logistique mise en place, visuels créés et imprimés par tous ces bénévoles et par des particuliers motivés par l'envie de faire plaisir aux plus démunis de notre commune et de quelques villes avoisinantes : leur offrir un cadeau pour Noël !

C'était sans compter sur la générosité des Pavillonnais qui ont vite répondu présents et ont mis dans leur boîte à chaussures :

un produit d'hygiène, un truc bon, un truc chaud, un loisir et un mot bienveillant.

Devant le succès de l'opération et le grand nombre de boîtes récoltées, un grand nombre d'organismes tels que la résidence sociale Soliha, l'Aurore, Coup de Pouce, Femmes fortes, des PMI des Pavillons-sous-

Bois, du Raincy, de Bondy et du Secours Populaire, ont pu les distribuer à leurs bénéficiaires.

Le succès de ces boîtes prouve que l'on peut offrir beaucoup pour un budget modeste et que le plus important est le temps et l'attention que l'on offre à autrui.



Coup de Pouce: nouvelle adresse

Depuis le début de l'année, l'association **Coup de Pouce** a emménagé dans les anciens locaux de la crèche Georges Pompidou, situés **88, avenue Aristide Briand**.

L'association **Coup de Pouce** est une

boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux et socioprofessionnels.

Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une

participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats. Chaque panier a une valeur de base de 23 € et varie en fonction de la composition de la famille.

Le but de l'association **Coup de Pouce** est de susciter l'éveil aux notions de solidarité et de partage actif. Elle communique des informations sur les structures municipales et associatives locales et des conseils sur l'utilisation des denrées.

La boutique alimentaire est ouverte deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.



Contact

Coup de Pouce

88, avenue Aristide Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Courriel : cp.pavillons@free.fr
Tél. : 06 62 57 09 45

> Le SEP Judo / Karaté aux services des enfants pendant les vacances

Pendant les vacances de Noël, du 21 au 30 décembre, le SEP Judo et le SEP Karaté ont conjointement organisé un stage interdisciplinaire grandeur nature à destination de jeunes Pavillonnais de 4 à 17 ans. Pour la première fois au sein du club, un stage a réuni la pratique de tous les arts-martiaux dispensés au SEP Judo/Karaté.



> Stage de Noël pour les enfants

Après un manque d'activité sportive pendant la seconde période de confinement, l'ouverture du stage d'arts-martiaux a connu un véritable succès. Les enfants du club ont pu retrouver les tatamis après plusieurs semaines d'absence. À cette occasion, plus de 10 séances de 3h ont été dispensées, pour le plus grand plaisir des jeunes judokas et karatékas. Entre 25 et 32 Pavillonnais ont assisté à chaque cours. Les enfants ont été initiés à plusieurs disciplines telles que le judo, le karaté do, le sport chanbara (art marial japonais) et enfin le jujitsu.

Afin d'adapter la pratique de ces arts-martiaux aux consignes sanitaires, le combat au corps a été interdit. Les participants ont bénéficié d'une « remise en forme » et d'exercices en solitaire se concentrant sur le renforcement musculaire, la mobilité, la vitesse et la coordination dans l'optique de mémoriser la gestuelle de ces sports de combats.



> Une organisation particulière

Dans un contexte sanitaire difficile, la détermination des présidents du SEP Judo/Karaté, ainsi que l'action du personnel technique, des membres bénévoles, des animateurs et des services de la ville ont permis d'accueillir simultanément jusqu'à 32 jeunes, lors du stage, dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires. À cette occasion, la mise en application d'un protocole strict a été observée au sein du Dojo Michel Declève: gel hydro-alcoolique sur les mains et les pieds avant de monter sur les Tatami et port du masque hors des tapis. Ce stage, une première au sein du club, s'est déroulé dans les meilleures conditions et a permis des rencontres de qualité. Une ambiance chaleureuse et une grande solidarité entre les enfants, les parents, et les animateurs, ont pu être observées tout au long de cette semaine sportive.

Nous remercions le comité directeur pour cette initiative ainsi que les animateurs mobilisés bénévolement pendant leurs congés afin d'offrir ce cadeau aux enfants.

> Renseignement:

Les arts martiaux véhiculent des valeurs et favorisent le développement du courage, de la courtoisie, de l'intégrité, de l'humilité et du contrôle de soi. Les cours sont accessibles aux niveaux débutants et confirmés, dès l'éveil à 4 ans (judo et chanbara) et dès 10 ans pour le karaté (cours d'essai possible).



SEP Judo-Karaté

Courriel: contact.sep@gmail.com

Tél.: 01 41 55 03 24

➤ Vœux

La majorité municipale vous souhaite, à toutes et à tous une excellente année 2021, pleine de joie, de réussite, de bonheur et de santé.

Nous sortons enfin de cette année 2020 qui fut exécration sur les plans sanitaire, économique, social, psychologique. Une année à oublier le plus vite possible même si nous avons vu naître, sur notre territoire, un bel élan de générosité pour lutter contre cette pandémie. Malheureusement, le gouvernement poursuit le même amateurisme dans sa gestion de cette crise sanitaire : après l'affaire des masques, puis du dépistage, vient le problème des vaccins.

Comment imaginer cette cacophonie dans le pays de Pasteur ? Gouverner c'est prévoir, mais les difficultés et les incohérences s'accumulent. Ne pouvait-on pas s'organiser ? L'impréparation semble être l'apanage de notre ministre de la Santé qui répète inlassablement que tout est sous contrôle, et que les mesures prises sont les meilleures en Europe. Nous sommes tout de même à plus de 70 000 morts sur le territoire national. Il s'agit là d'une véritable catastrophe sanitaire.

De même, après les attentats et de nombreux discours combatifs du Président et du gouvernement, que se passe-t-il ? Rien naturellement. On passe d'une

loi contre l'islamisme radical, à une loi contre le séparatisme puis maintenant à une loi pour renforcer la laïcité. Pourquoi autant de renoncements ? Cela fait des décennies que nous reculons. Combien de morts faudra-t-il encore pour que nous agissions efficacement contre ce cancer qui ronge notre société. La population attend des mesures fortes et exemplaires pour que notre nation soit renforcée et que son intégrité ne soit plus menacée de l'intérieur. ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ 2021 : année de l'espérance et du renouveau ?

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Après une année chaotique, nous souhaitons que 2021 soit l'année de l'espérance. L'espérance d'éradiquer le virus grâce à un vaccin salvateur. Un vaccin pour tous et rapidement ! Nous nous étonnons qu'un centre de vaccination ne soit pas ouvert dans notre ville. Nous demandons que soit prévu le transport des Pavillonnais vers les centres des communes voisines. Comme d'habitude, la communication de la municipalité est défailante.

2021 : l'espérance de renouer avec nos activités, l'espérance d'exercer à nouveau nos

libertés, l'espérance d'êtreindre ceux que l'on aime, que la santé de chacun soit préservée. L'espérance de retrouver un travail, de travailler sereinement. Nous pensons à ceux qui souffrent de la dégradation économique : salariés, commerçants, restaurateurs, les jeunes en recherche d'emploi. Nous pensons aux enseignants qui forment la jeunesse, aux soignants, dont nous saluons le dévouement. Nous pensons aux agents communaux qui assurent la continuité du service public local d'autant que tous les emplois ne sont pas pourvus et que les congés ne sont pas remplacés.

La précarité s'est installée dans notre ville.

Nous approuvons bien sûr les mesures de soutien au commerce local. Mais nous contestons l'augmentation, cette année encore, des tarifs des services communaux, qui pèse sur les budgets des familles. Une fois de plus, la gestion financière prime sur l'humain. Le moratoire de ces tarifs était envisageable dans un contexte d'augmentation des recettes communales et de moindres dépenses en 2020. Ce n'est pas le choix de la majorité de droite.

Article remis le 26/01/2021. ■

B. Deny, S. Calisir, J.F. Chleq,
06 25 48 0938

loppositionauxpavillonssousbois@gmail.com

➤ Une gestion de bon père de famille ?

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs dossiers ont été présentés à notre approbation. Deux d'entre eux ont plus particulièrement suscité une intervention de ma part.

Le premier concerne les dossiers de personnel de la ville. Pour se prononcer avec pertinence, un organigramme était nécessaire afin d'avoir une vision d'ensemble de l'organisation des équipes. Or, au cours du conseil, j'ai découvert que la ville n'en avait pas. Au-delà de l'outil démocratique essentiel à la prise de décision des élus qu'il constitue, il s'agit

aussi d'un document indispensable au fonctionnement harmonieux d'une équipe et à une bonne gestion prévisionnelle des effectifs. Il me semble d'un autre temps qu'une ville de 25 000 habitants puisse fonctionner correctement sans cet outil. Le deuxième sujet concerne l'augmentation en 2021 de 0,6 % de tous les tarifs pratiqués par la ville notamment dans les institutions culturelle (centres de loisirs, conservatoire, bibliothèque).

Cette augmentation est-elle vraiment nécessaire alors même qu'on sait que l'année 2021 risque d'être délicate pour

beaucoup de nos concitoyens et que les activités culturelles constituent une échappée bienvenue dans ces temps difficiles. Par ailleurs, pourquoi augmenter les recettes de la ville alors que la ville n'arrive pas à dépenser tout son budget ? La gestion de « bon père de famille » qui sous-tend le discours de l'équipe municipale semble ignorer deux composantes que n'oublierait pas un père de famille : la vision et la générosité. ■

Jenny Lebard

➤ Intoxication au monoxyde de carbone : soyez vigilants

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

➤ Les intoxications au CO résultent notamment:

- de la mauvaise utilisation de certains appareils (chauffages d'appoint à combustion employés en continu, groupes électrogènes posés à l'intérieur d'un local, etc.);
- de dysfonctionnements techniques provoquant une mauvaise évacuation ou un refoulement des gaz de combustion dans la pièce;
- de l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil à combustion (ouvertures calfeutrées, sorties d'air bouchées).

➤ En cas d'intoxication aiguë

Il est important d'agir très vite:

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, tout en retenant votre respiration;
- coupez l'alimentation en combustible de l'appareil en cause;
- appelez les secours d'urgence, même si les victimes se plaignent de simples maux de tête. En effet, un traitement par inhalation d'oxygène doit être effectué très vite;
- sortez des locaux. Vous ne pourrez les réintégrer qu'après le passage d'un professionnel qualifié, qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera des travaux à effectuer.



La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- animateur centre de loisirs et pause méridienne
- directeur de centre de loisirs
- infirmière en crèche (remplacement)
- éducateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Agents Sociaux
- Médecin de crèche (10h/mois)
- Psychologue en crèche (5h/semaine)

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Directeur des Restaurants Communaux

➤ Pôle santé / social

- Conseiller en Économie Sociale et Familiale - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Aide-soignante – SSIAD
- Infirmière Coordinatrice - SSIAD

➤ Police municipale:

- Agent Point école (temps non complet)
- Policier Municipal

➤ Direction des Services Techniques

- Gardien d'école - Service Bâtiments (remplacement - temps non complet)
- Agent des Espaces verts
- Agent Propreté
- Plombier
- Agents d'entretien

➤ Service Urbanisme

- Inspecteur de Salubrité
- Instructeur Droit des Sols

➤ Direction Générale

- Directeur Général Adjoint – Pôle Population

➤ Services à la population

- Responsable Population
- Agent service Population

➤ Direction des Systèmes d'Information

- Technicien Informatique

➤ CCAS

- Conseiller en insertion (17 h 30/semaine)
- Assistant Administratif - Maintien à domicile





> Urgences médicales

> **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

> **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **0145097300**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24H/24 - 7J/7 et joignable au **0148193334**

> **URGENCES MÉDICALES DE NUIT : le 15**



> Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 0148026666**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **0142177247**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



> Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

0148474297

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

0148 48 10 64

1, boulevard Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



> État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-état-Civil de la Ville.

MARIAGES

OCTOBRE 2020

- Hakan SERT et Ummugulsum KÜRKÇÜ
- Pierre, Marc HEBRAS et Audrey, Charlotte, Alice, Agathe TEIXEIRA
- Lathishanth ARICHANDRA et Jency JEYARATNAM
- Sarhane FERCHICHI et Soorayah, Bibi RAMJAN
- Sid Ali MERZOUGUI et Kahina TALLAH
- Mohamed, Abderraouf ZEROUAL et Marion, Paulette, Christine MALICET
- Patrick, Alain MBIADA TCHAPTCHET et Joëlle, Grace BONGA DJOB AYE MALIGA
- Jordan, Isaac JAMI et Mégane, Zara, Esther ATLAN

NOVEMBRE 2020

- Moussa MAIGA et Sokhna, Soukeyna, Oumarou DIAKITE
- Petru IVASCU et Cristina-Florentina LEPADATU
- Omar RABHI et Nawel LOUKILI

DÉCEMBRE 2020

- Éric, Richard, David COUREUX et Brigitte, Sylvie, Dénina HAOUZI

NAISSANCES

OCTOBRE 2020

- Léa, Anne LISCIA née le 5 octobre 2020
- Andréanne, Inès, Luna OFOYA NGOLO née le 7 octobre 2020
- Jeanne, Dany, Solis OFOYA NGOLO née le 7 octobre 2020
- Ambre, Véronica PAQUET née le 8 octobre 2020
- Rose, Ella LAZIC ROMASTIN née le 30 octobre 2020

DÉCEMBRE 2020

- Kornelia LACZYNSKA née le 7 décembre 2020
- Rayden, Miguel CARDOSO né le 15 décembre 2020

> Information : ouverture d'un office notarial

Maître Sarah ELFASSI-SMADJA nous informe de l'ouverture de son office notarial depuis le 11 janvier 2021 situé, 28, avenue Victor Hugo aux Pavillons-sous-Bois.

Tél. : 0141550271

Courriel : sarah.elfassi-smadja@paris.notaires.fr



Téléphones utiles

> **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **0148503000** ou le **17**

> **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin

Tél. : **0148027537**

> **Permanence technique de la Ville**: **0148482094**





MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



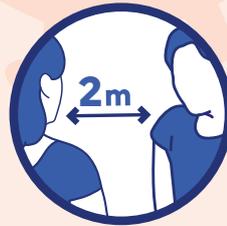
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

W-0333-001-2003 - 22 janvier 2020



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES TOUS LIEUX OUVERTS AU PUBLIC
(Arrêté Préfectoral — N° P093-20200827)



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !

Suivez-nous:



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ 01.48.48.30.30



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN
93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ 01.43.84.39.70